



<u>Destinataires :</u> <ul style="list-style-type: none">- Scoreurs Bretons- Correspondants Arbitrage des clubs Bretons- Coachs Bretons	<u>Copie à :</u> <ul style="list-style-type: none">- Président de la CRSB- Présidente de la CFSS- Stagiaires SD 2012
--	---

A Rennes le 11/03/12

Objet : Scorage Championnat Senior 2012 – Notes CRSS 12 001

Bonjour

Pour sa deuxième année d'existence, la CRSS Bretagne est heureuse de vous diffuser cette note à propos du fonctionnement du scorage pour la saison 2012.

La commission s'est significativement renforcée cette année. En effet, Nolwenn Sévère est maintenant Instructrice et en charge de la formation des scoreurs en Bretagne. D'autres personnes ont aussi rejoint la commission afin d'améliorer le scorage et produire des statistiques exploitables pour les équipes séniors. Bienvenu donc à Céline Lamazure, Delphine Bérard, Isabelle Quioc, Sébastien Hacout, Vincent Hemmonet et Sébastien Le Corre.

Merci de votre engagement. Excellente saison !
Très sportivement et cordialement.

Le Président de la CRSS Bzh
François Dulphy

Bilan synthétique de la saison 2011

- Suivi administratif des scoreurs (Rôles). 19 scoreurs Actifs et 10 scoreurs réserves.
- Suivi de l'assignation des championnats R1 (32 matchs), R2 (59 matchs), Coupe d'Automne (26 matchs), Championnat France Minimes (32 matchs) et Nationale 2 (7 matchs).
- Formation de 14 Scoreurs Départementaux par la Présidente de la CFSS, Stéphanie Raulet.
- Nolwenn Sévère est devenue Instructrice pour la ligue Bretagne.
- Suivre l'assignation des scoreurs pour les championnats R1 et R2 :
 - o 100% des matchs de Régionale 1 ont été scorés régulièrement
 - o 80% des matchs de Régionale 2 ont été scorés régulièrement
- Production des statiques pour la Régionale 1 : [Statistiques Regionale 1 bzh 2011.pdf](#)

Actions pour cette saison

- Création d'une **identité visuelle du corps des scoreurs** au travers un nouveau du logo CRSS (merci beaucoup à David Rouleau !) et la création d'un pack scoreur breton (articles textiles disponibles dans la boutique de la Ligue : polo scoreur BZH et écussons brodés CRAB BZH et ligue Bzh). A l'étude : une réglette de scorage, un block support et les feuilles de scorages et lineup.
- **Formation scoreur Départemental.** La session de Mars a accueilli 8 stagiaires. Les stagiaires se verront remettre un polo scoreur breton.



- **Suivre les scoreurs** au travers de regroupement : session de recyclage et formation à l'outil de statistiques animées par Nolwenn lors des 2 tournois de La Guerche les 13 Mai, 27 et 28 Mai prochains.
- **Exploitation des feuilles de scorage** du championnat Bzh Senior : Nolwenn et Céline reliront les feuilles de scorage la semaine suivant les rencontres afin de fournir un feedback aux scoreurs (dans le but de les aider à progresser) et ainsi valider la saisie des statistiques. Les autres membres de la Commission enregistreront les statistiques pour diffusion auprès des équipes Seniors.
- Continuer à suivre et informer sur l'état des **Rôles des scoreurs** Bretons, ie la liste des scoreurs autorisés à officier (= scoreur Actif) ou réserve (cf définition en Annexe). (S'assurer que la base de données fédérale sera mise à jour et que les diplômes soient reportés dans iClub)

Organisation de l'arbitrage du championnat Régional

Pour la bonne organisation du championnat régionale 2012, la CRSS apporte son support à la CRSB tout au long du championnat.

La CRSS s'engage à :

- o Vérifier que TOUS LES SCOREURS engagés en championnat SONT LICENCIÉS.
- o Supporter les clubs afin que toutes les rencontres du championnat Régional Senior soient scorées par 1 scoreur Actif. Les matchs scorés hors règlement devront être approuvés par la CRSS sous peine de demande de non validation de la rencontre auprès la Commission Régionale Sportive Baseball.
- o Suivre l'assignation des scoreurs avec l'aide des *correspondants scoreur clubs*:
 - les correspondants fournissent un calendrier prévisionnel des officiels pour la saison (fichier à remplir ici : [Assignation CRABB 2012.xls](#)).
 - les correspondants confirment à la CRSS chaque mercredi au plus tard des disponibilités des scoreurs et zone de déplacement maximale.

La CRSS recommande aux scoreurs pour cette saison de:

- débriefing la CRSS du nombre de matchs scorés.
- Etre attentifs aux feedbacks issues des relectures des feuilles de scorage et débriefing avec les relectrices (Nolwenn et Céline), afin de capitaliser et consolider leur expérience.
- prendre de l'expérience en participant aux regroupements de ligue et aux tournois
- Respecter le code vestimentaire breton (polo scoreur breton) afin de valoriser le corps des scoreurs auprès des pratiquants et du public.

La CRSS recommande aux correspondants clubs pour cette saison de:

- o Proposer des assignations permettant aux scoreurs d'officier au moins 8 matchs par an (inclus matchs de championnat, tournois et plateaux jeunes)

Organisation de l'arbitrage du championnat Départemental 35

La gestion des assignations scorage est réalisée par le CD35.



Commission Régionale Scorage & Statistiques Bretagne
ligue@bzhbaseball.com



La CRSS réalise le suivi du décompte des matchs scorés, relit les feuilles et établit les statistiques.

Organisation de l'arbitrage du championnat Softball Grand Ouest

La gestion du scorage softball est réalisée par la CRSSoftball.

ANNEXES

Définition Scoreur Actif :

- Personne formée ayant **validée un diplôme** Scoreur Départemental ou supérieur
- Personne **licenciée**
- Personne reconnue par la CRSS et la CFSS (ie référencée dans le listing des scoreurs)
- (Pour les prochaines saisons : personne supervisée par la CRSS Bzh ou ayant réalisée une remise à niveau datant de moins de 3 années, car les nomenclatures évoluent)

Définition Scoreur Réserve :

- Personne disposant d'un diplôme mais ne répondant pas à tous les critères du Scoreur Actif (non licencié avant début du championnat ou ne souhaitant plus scorer)

Définition Scoreur Référent :

- Personne licenciée souhaitant scorer cette année dans son club ou pour d'autres clubs
- Chaque équipe, souhaitant s'engager en championnat Régional, doit proposer 1 scoreur référent pour respecter les critères d'engagement en championnat

Assignation des Scoreurs:

- Les clubs recevant informent la CRSS le Mercredi soir au plus tard des scoreurs planifiés pour les rencontres à venir (email de la CRAB).
 - o Si aucun scoreur n'est identifié pour la rencontre à venir par manque de solution du club recevant et visiteur, la CRSS aidera à la recherche de scoreurs. (C'est pourquoi il faut le savoir au moins 3 jours à l'avance)
- La CRSS valide les scoreurs et diffuse l'information auprès des référents club, scoreurs et coaches.
 - o Si le scoreur proposé n'est pas dans le cadre Actif, la CRSS donnera sa recommandation

Indemnités de scorage :

- Seuls les scoreurs Actifs peuvent demander des indemnités. Celles-ci sont alors réglées par le(s) club(s) avant le début de la rencontre :
 - o utiliser la feuille : [Note de frais FFBS 15012010.pdf](#)
- S'ils le souhaitent, les scoreurs peuvent faire don de leurs indemnités à leur club (déclaration à réaliser auprès du trésorier sur base des feuilles de frais). (cf [Note](#))
- Le montant des indemnités est fonction du grade ([Montant des Indemnités 03122011.pdf](#)) :
 - o **Scoreur Départementale = 24€ par match**
 - o **Scoreur Régionale = 43€ par match**
 - o **Scoreur Nationale = 50€ par match**
- Les frais de transport sont calculés sur une base de **0,26€ le kilomètre**.
 - o Détails : [remboursement des frais de déplacement CD 2003122011.pdf](#)

Autres :

- RGAB = Règlements Généraux du Scorage: [RGSS 2012 CD 210112 23012012.pdf](#)
- Manuel du scoreur départemental : [Manuel SD.pdf](#)
- Règles officielles de Baseball 2011 (MLB) :
http://mlb.mlb.com/mlb/downloads/y2011/Official_Baseball_Rules.pdf